

La construction de l'aire paillée

Les éléments clés à prendre en compte

Obtenir un sol sain et sec.

Essentiel !

Chasser les différentes sources d'humidité pour disposer d'un sol sain, sec et stable (importance du choix du site d'implantation).

Eviter

Eviter les aires paillées encaissées par rapport au terrain naturel. Le terrain des accès extérieurs sera de même niveau, voir plus bas que le fond de l'aire paillée, mais jamais plus haut.

Evacuer

Evacuer les eaux pluviales de ruissellement et d'infiltration : pente de 2% minimum vers l'extérieur des accès. Ceux-ci seront compactés.

Drainer

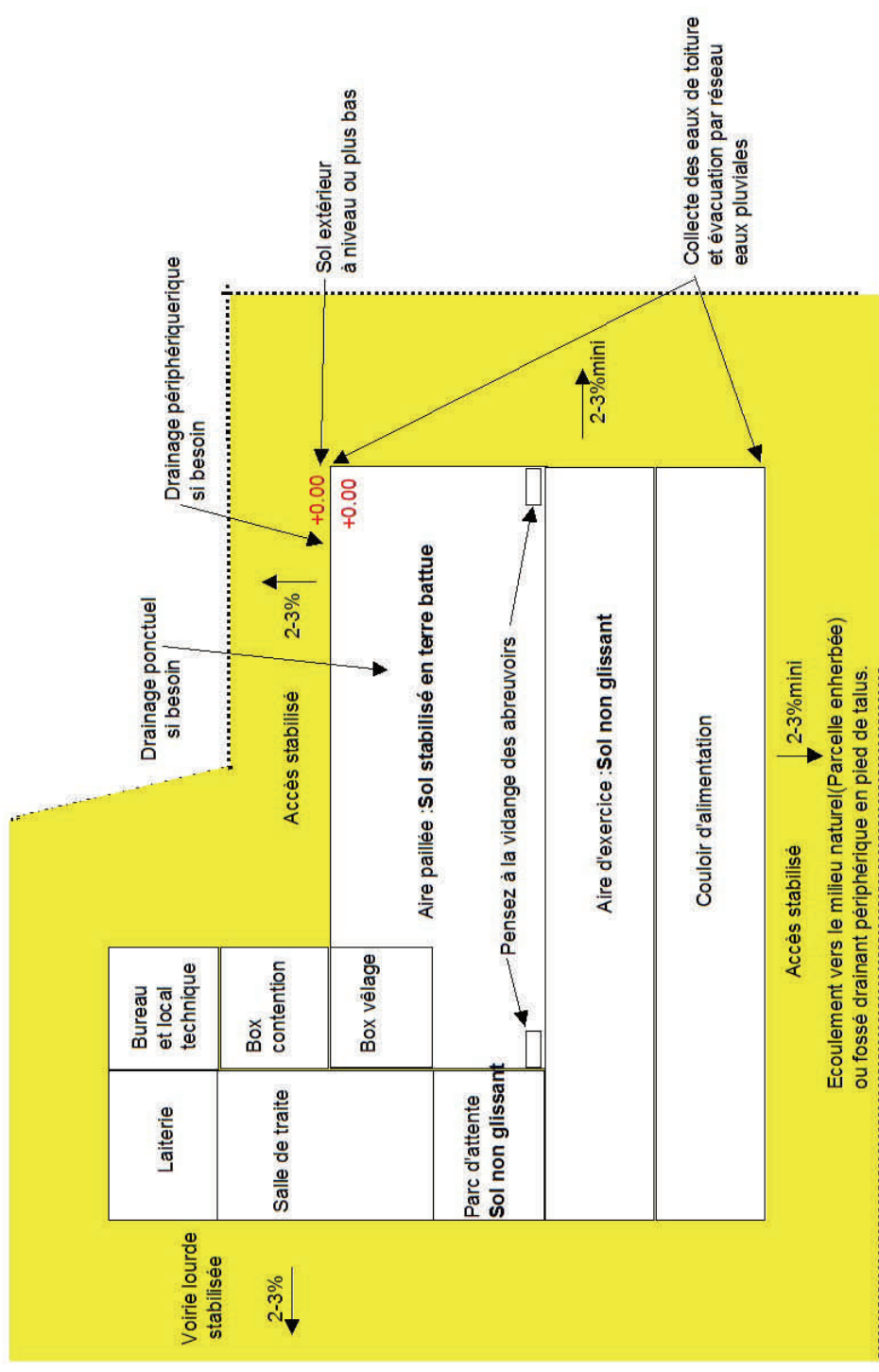
Drainer le sous-sol, si présence d'humidité (drainage ponctuel). Drainer en pourtour du bâtiment pour évacuer les eaux pluviales de ruissellement, si besoin.

Collecter et évacuer

Collecter et évacuer les eaux de toitures avec un réseau « eaux pluviales » adapté. A prévoir dès la conception et à rappeler au moment de la visite avant ouverture de chantier : nombre et emplacement des descentes, qualité des gouttières, réalisation du réseau « eaux pluviales ».

Prévoir

Prévoir les évacuations pour la vidange des abreuvoirs et assurer leur protection pour éviter les fuites.



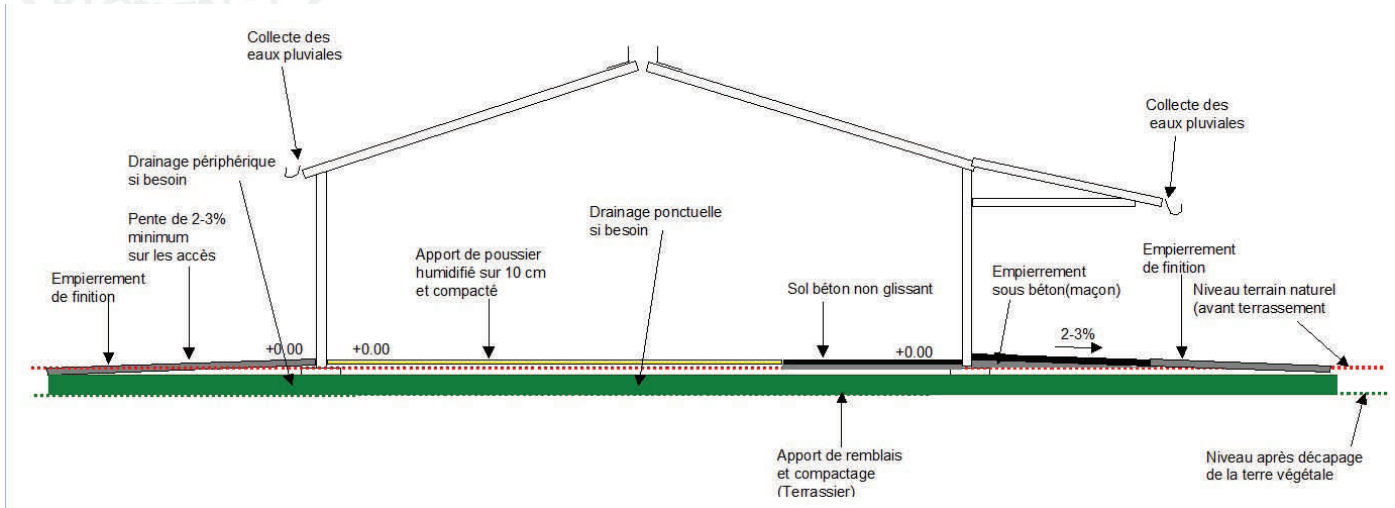
Aire paillée sur remblais

Le sol du couchage est au dessus du niveau de terrain naturel

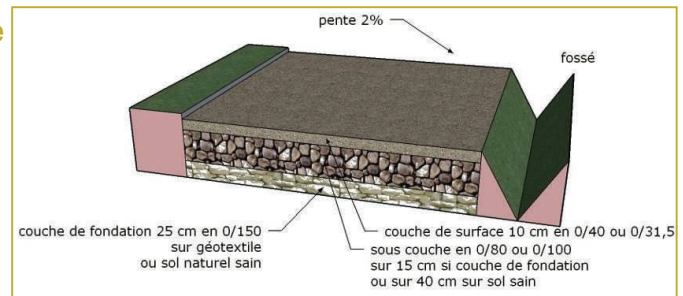
Décapage de la terre végétale sur l'ensemble de l'emplacement du projet et des accès.

Apport d'un fond de forme jusqu'à 10 cm plus bas que le niveau de sol fini souhaité de l'aire paillée.

Apport de 10 cm d'une couche de finition compactée



Si le sol est très instable, il est possible de reconstituer le fond de forme.



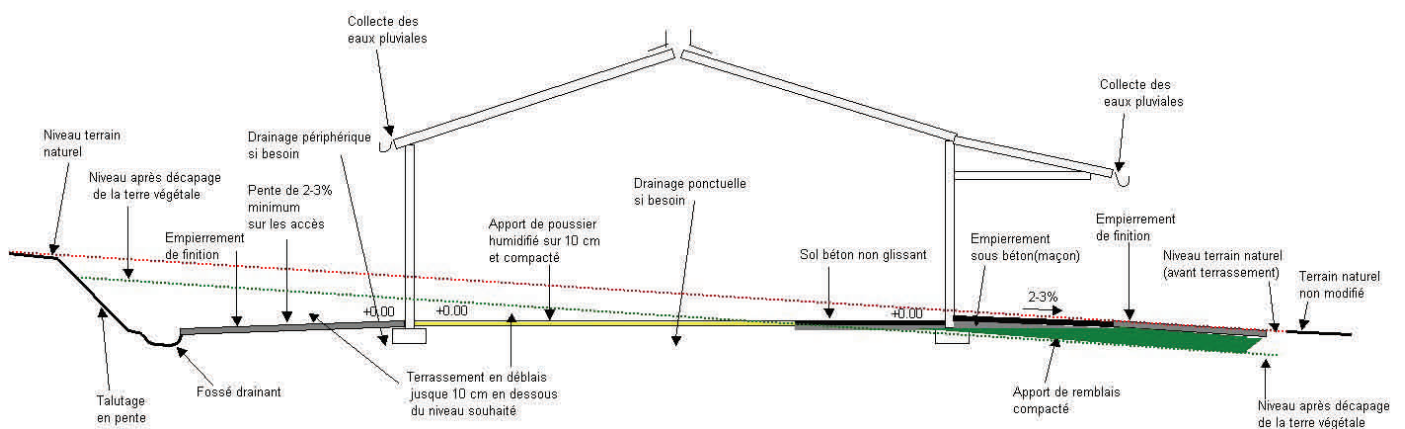
Aire paillée sur déblais

Le sol du couchage est en dessous du niveau de terrain naturel

Décapage de la terre végétale sur l'ensemble de l'emplacement du projet et des accès.

Terrassement en déblais jusque 10 cm en dessous du niveau de sol fini ou souhaité de l'aire paillée.

Apport de 10 cm d'une couche de finition compactée



Document réalisé par les Chambres d'agriculture de Bretagne et le GIE Lait-Viande de Bretagne.

GIE Lait-Viande de Bretagne - Maison de l'agriculture - CS 64240 - 35042 RENNES CEDEX
Téléphone : 02 23 48 29 00 - Télécopie : 02 23 48 29 01 - Messagerie : crb@gielaitviandebretagne.fr



Faites appel aux concepteurs et aux constructeurs CHARTE QUALITE BÂTIMENTS BOVINS

